# Utiliser de manière autonome télépac

#### **Objectifs**

Etre capable de faire sa déclaration PAC annuelle

#### Pré-requis

Être en activité et avoir un numéro PACAGE

#### Contenu

Le temps de la déclaration PAC est un moment important dans la vie d'une ferme. Les montants d'aide calculés et les contrôles effectués reposent sur les éléments renseignés lors de la déclaration sur Télépac.

Tous les agriculteurs ne souhaitent pas déléguer cette responsabilité à un prestataire moyennant rémunération. L'autonomie sur sa déclaration est cependant difficile suite à une complexification continue de la Politique Agricole Commune et à ses réformes régulières.

La déclaration des surfaces est exigeante, précise et nécessite l'utilisation d'un outil spécifique, ainsi la formation est conçue dans le but de :

- Maîtriser le fonctionnement de la PAC et de l'outil Télépac
- Savoir utiliser les fonctionnalités du logiciel Télépac

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, démonstration, échanges participatifs.

## Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

**Durée de la formation** 1 jour(s) **Date limite d'inscription** 25/03/2019

#### Tarifs

Coût de la formation : 112€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Responsable de stage : Lucie Guillet adear11.lg@jeminstallepaysan.org

Adear 11 Maison Paysanne 12 rue des Genêts 11 300

Limoux

Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction: %

Repas tiré du sac



## Dates, lieux et intervenants

**08 avr 2019** 09:30 - 17:30 (7hrs)

CFPPA de Limoux Route de Saint Polycarpe 11300 Limoux Amélie Bourgeade, Entreprise CAP'LEA, déclaration PAC et formation PAC. Ingénieur en agriculture

Partenaire(s)



Financeur(s)

vivea for fundation visual for the v

### **Bulletin d'inscription**

Nom	Prenom
Adresse	
Courriel	